

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 novembre 2024

PROCES-VERBAL

Convocation du 31 octobre 2024

Présents : Mesdames BEILLARD Sylvie, MAUBOUCHER Louise-Anne, Isabelle MASSIAS, RAVENEAU Annie, LAURENT Claudette, LACRAMPE Josette, DUPUY Maryvonne.

Messieurs ABILLARD Arnaud, LHUILLIER Thierry, CHAPEAU Jean-Philippe, Monsieur GROLLEAU Tony, GUIOCHEREAU Yannick, RONCERET Philippe.

Excusée avec pouvoir : Madame BONIN Marjorie donne pouvoir à Madame RAVENEAU Annie

Secrétaire de séance : Monsieur CHAPEAU Jean-Philippe

Adoption du procès-verbal du 01 octobre 2024.

Compte-rendu du conseil d'école en date du 14 octobre 2024

Madame RAVENEAU Annie donne lecture du compte rendu du conseil d'école. Depuis le début de l'année, l'école Odette Blanchet accueille 132 élèves répartis en 6 classes. Les résultats des évaluations nationales ont été réalisées. Les projets 2024-2025 ont été évoqués. Madame le maire a fait un point sur les travaux énergétiques de l'école maternelle qui auront lieu en 2025.

Point Prieuré

Madame le maire informe le conseil municipal que suite à l'effondrement partiel du prieuré survenu le lundi 07 octobre 2024, une visite avec les experts des parties pouvant être mises en cause aura lieu le vendredi 15 novembre à 14 h 30 sur site.

SIEML : Extension éclairage public rue de l'Araignée, Rénovation EP Programme 2024 Groupe scolaire et Résidence autonomie

Extension de l'éclairage public rue de l'Araignée :

- Montant des travaux : 26 785.17 €
- Taux de participation : 75%
- Montant de la participation communale : 20 088.88 €

Le conseil municipal accepte les travaux d'extension de la rue de l'Araignée.

Rénovation de l'éclairage public parking du groupe scolaire et résidence autonomie :

- Montant des travaux : 38 629.03€
- Taux de participation : 75%
- Montant de la participation communale : 28 971.77€

Le conseil municipal accepte les travaux de rénovation de l'éclairage public des parkings du groupe scolaire et de la résidence autonomie.

Fermage GAEC RAVENEAU

Le Conseil Municipal reconduit la location pour l'année 2025 et approuve la révision du fermage.

Vente gaz citerne logement communal 3 place du champ de foire

Madame le maire informe le conseil municipal que l'appartement situé 3 place du champ de foire est à nouveau loué depuis le 26 octobre 2024. Il convient de céder le gaz restant dans la citerne soit 45%, pour un montant de 573.26€ à la nouvelle locataire. Le conseil municipal accepte.

Adhésion au contrat collectif de prévoyance

Madame le maire rappelle au conseil municipal qu'à compter du 01 janvier 2025, la municipalité comme toute autre collectivité territoriale sera dans l'obligation de proposer un contrat de prévoyance aux agents territoriaux.

Lors de la réunion du conseil municipal en date du 03 septembre 2024, l'assemblée délibérante a fait le choix de souscrire à hauteur de 95% de la rémunération nette de la couverture du risque prévoyance et de participer financièrement à la cotisation des agents à hauteur de 50% de la cotisation acquittée par les agents.

Le conseil municipal accepte d'adhérer à la convention de participation pour la couverture du risque de prévoyance.

DPU

Le conseil municipal décide de ne pas préempter sur les biens situés rue de la Chambardelière, 12 et 19 Square du Val de Loire et Pièce de Pampocé.

Délibérations et questions diverses

Madame le maire présente au conseil municipal la demande du trésorier sollicitant l'admission en non-valeur de la somme de 3.98€. Le conseil municipal accepte.

Suite au vol et dégradations des gouttières de l'église survenu le 15 août dernier, Madame MAUBOUCHER présente le devis de l'entreprise DELAUNAY pour le remplacement de celles-ci. Le devis d'un montant de 7012.32€ TTC comprend le remplacement et le nettoyage des gouttières.

Madame le maire précise que les gouttières de l'église ont été nettoyées cette année et que le coût élevé de la location de la nacelle ne peut pas être supporté par la commune plus d'une fois l'année. Le conseil municipal approuve et valide le devis pour la partie remplacement qui s'élève à 4 450.32€ TTC.

Madame le maire fait un point sur le budget 2024 et les réalisations restant à effectuer.

Monsieur CHAPEAU souhaite inscrire au budget 2025 le remplacement d'un deuxième projecteur au stade de foot énergivore et en fin de vie.

Levée de séance : 23h45

Nom – Prénom	Fonction	Signature
BEILLARD Sylvie	Maire	
RAVENEAU Annie	1 ^{ère} Adjoint	
CHAPEAU Jean-Philippe	2 ^{ème} Adjoint	
MAUBOUCHER Louise-Anne	3 ^{ème} adjoint	
MASSIAS Isabelle	Conseillère Déléguée	
LHUIILLIER Thierry	Conseiller Délégué	
LAURENT Claudette	Conseillère Municipale	
GROLLEAU Tony	Conseiller Municipal	
RONCERET Philippe	Conseiller Municipal	
DUPUY Maryvonne	Conseillère Municipale	
BONIN Marjorie	Conseillère Municipale	EXCUSÉE
LACRAMPE Josette	Conseillère Municipale	
GUIOCHEREAU Yannick	Conseiller Municipal	
ABILLARD Arnaud	Conseiller Municipal	